



Bonjour à toutes et à tous,

Pour les missions publiques, l'emploi et le pouvoir d'achat, la FSU, la CGT, Solidaires, FO, La fédération autonome, la CFE-CGC et la CFTC (et même l'UNSA dans l'Ain) appellent ensemble les fonctionnaires des 3 fonctions publiques à la mobilisation aujourd'hui, jeudi 22 mars.

La grève manifeste le rejet de plus en plus fort des mesures gouvernementales qui frappent tous les agents avec une brutalité inouïe.

Ce rejet dépasse largement les 3 secteurs de la fonction publique : il s'est manifesté lors de la grève reconductible des gardiens de prison et dans le puissant mouvement des agents des EHPAD mais aussi à Air-France, à la SNCF, à Pôle Emploi, à la Sécurité sociale ... La liste s'allonge de semaine en semaine.

Malgré la forte mobilisation unitaire du 10 octobre dernier, le président de la République et le gouvernement restent sourds aux revendications portées par les agents à cette occasion. **Au gel du point d'indice, au rétablissement du jour de carence, à la hausse de la CSG mal compensée, aux coupes budgétaires et aux suppressions d'emploi viennent maintenant s'ajouter de nouveaux projets qui menacent directement le statut même de la Fonction publique et le périmètre de ses missions.**

Ce qui est en jeu dans la fonction publique, c'est le statut général et les statuts particuliers qui risquent de disparaître avec le projet gouvernemental d'un "*nouveau contrat social avec les agents de la fonction publique*".

En effet, début février, le Gouvernement a annoncé aux organisations syndicales représentatives de la Fonction publique sa volonté d'organiser tout au long de l'année 2018 une large concertation avec les représentants des agents publics des trois versants de la fonction publique et les employeurs publics portant sur quatre leviers majeurs de refondation du « contrat social avec les agents publics ».

Voici les 4 axes :

- 1^{er} axe : un dialogue social plus fluide et recentré sur les enjeux plus importants, dans une philosophie similaire à celle de la loi Travail

Il s'agit d'une série de consultations relatives à un projet déjà arrêté : en témoigne le document de travail transmis aux OS qui détaille la méthodologie et les orientations gouvernementales.

Il s'agit de remettre en cause les prérogatives des instances paritaires en réduisant leur nombre **et le rôle**, ce qui laisseraient seuls les agents face à leur hiérarchie : des CHSCT qui disparaîtraient, des CAP vidées de leur contenu, avec pour conséquence la remise en cause du principe d'équité en termes de mobilité / mutation notamment, mais aussi de promotion et de rémunération.

- 2^{ème} axe : une rémunération plus individualisée des agents publics

Il s'agit d'instaurer une rémunération au mérite qui mettrait fin au principe de déroulement de carrière, élément fondateur du statut général avec comme conséquence une baisse brutale du pouvoir d'achat déjà amputé de plus de 16 % depuis 2000.

- 3^{ème} axe : un accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière, en termes de formation notamment, dont la perspective de mobilité dans la fonction publique ou vers le secteur privé

Il s'agit de supprimer 120 000 postes sur 5 ans réduisant d'autant les services publics gratuits rendus aux usagers au profit de services payants comme c'est déjà le cas pour les personnes âgées qui ne savent pas manipuler les services par internet.

Il s'agit d'imposer un plan de départs qui n'ont de volontaires que le nom puisque les agents dont le poste sera supprimé seront contraints à une mobilité forcée vers d'autres services (voire vers le privé).

- 4^{ème} axe : un élargissement du recours au contrat s'agissant des métiers ne relevant pas d'une spécificité propre au secteur public

Il s'agit de permettre le recrutement massif de contractuels taillables et corvéables à merci, en lieu et place de fonctionnaires dont le statut garantit l'indépendance (le fonctionnaire n'est pas soumis aux pressions, il

n'est pas subordonné aux pouvoirs politiques locaux), la neutralité et donc la qualité du service public sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, pour le Gouvernement actuel, **il s'agit de la mise en œuvre d'un "chantier" de démolition de grande ampleur sur les ruines des droits collectifs conquis dans les années d'après-guerre.**

Pour la FSU, la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale et les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour tous. Constatant que les organisations syndicales représentant les personnels ne sont pas entendues et que leurs propositions ne sont pas prises en compte, elles appellent l'ensemble des agents des trois fonctions publiques à une nouvelle journée d'action, de grève et de manifestations aujourd'hui 22 mars pour :

- ▶ **l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires** dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ▶ **un nouveau plan de titularisation des personnels contractuels**, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ▶ des dispositions exigeantes pour **faire respecter l'égalité professionnelle** ;
- ▶ **une négociation salariale immédiate** pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ▶ **l'abrogation du jour de carence** ;

Au niveau salarial, **ces « mesures » ont un impact direct sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires qui a baissé de 9 % depuis 2010, année de l'instauration du gel du point d'indice.**

Dans le Pays de Gex, (arrondissement de France qui recueille le plus d'inégalité sociale entre le décile le plus riche et celui le plus pauvre), ces mesures ont un effet d'autant plus fort que la vie y est TROP chère. C'est pourquoi la FSU 01 revendique avec vigueur pour tous les agents publics :

-> **la nécessité d'instaurer une indemnité de résidence** non perçue dans le Pays de Gex, a contrario de la région lyonnaise (+ 1% du traitement brut) ou parisienne (+ 3 % du traitement brut), par souci de justice sociale

-> **la nécessité d'instaurer une prime de vie TROP chère de 300 €** par mois pour tout fonctionnaire, au regard de la spécificité du territoire

Ces mesures, par le recours massif à des contractuels sous-payés, auront des **conséquences lourdes dans le Pays de Gex** : non seulement les **difficultés de recrutement n'en seront qu'accrues, remettant en cause la continuité du service public** sur notre territoire, mais avec une vie TROP chère, la **précarité des agents sera aggravée**. Enfin, pour les fonctionnaires en poste dans le Pays de Gex, **l'affaiblissement des instances paritaires se traduira inévitablement par des discriminations dans la gestion de leur carrière**, que ce soit en termes de mobilité, de promotion ou de rémunération. Alors que, justement, ce sont ces agents qui ont le plus **besoin de l'équité que garantit le statut.**

Nous renouvelons aujourd'hui notre demande d'ouverture rapide de négociations indispensables pour pouvoir rediscuter d'une augmentation réelle et significative des salaires de toutes et tous les agents de la Fonction publique. En effet, pour les plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique, après le report de certaines mesures PPCR et contrairement à ce qu'avait promis Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle, le pouvoir d'achat continue de baisser du fait du gel de la valeur du point d'indice, du rétablissement de la journée de carence, de l'augmentation de la CSG mal compensée et des retenues pour pension.

C'est pour porter ces ambitions que nos organisations ont appelé les agents de la Fonction publique à se mobiliser aujourd'hui pour défendre la Fonction publique, le statut, l'emploi, les conditions de travail, mais aussi pour exiger une réelle reconnaissance de leur engagement professionnel quotidien qui contribue à la qualité des services publics, au développement du pays comme à la cohésion de la société.